



*Des collectivités en santé
La simplicité et l'unité
L'autonomie
L'apprentissage continu*

VOILÀ CE QUE NOUS CHERCHONS À ACCOMPLIR



PINASUAQTAVUT

NOS ESPOIRS ET NOS PLANS POUR LE NUNAVUT

Le gouvernement du Nunavut a élaboré ce plan détaillé avec l'aide et l'inspiration de nombreuses personnes et organisations dans tout le territoire. Le présent document tire son origine de la première retraite du cabinet à Kimmirut. Les idées qui y avaient été avancées furent ensuite discutées à Baker Lake au mois de juin 1999, puis finalisées au mois d'août suivant à Bathurst Inlet.

«Nous avons prêté attention à vos espoirs et à vos idées pour l'avenir du Nunavut, aux attentes que vous fondez sur le nouveau gouvernement, ainsi qu'à vos priorités et besoins. Voici donc notre plan pour les cinq prochaines années.

*Les pages qui suivent énoncent nos priorités pour le Nunavut: **des collectivités en santé, la simplicité et l'unité, l'autonomie et l'apprentissage continu**, et les principes qui guideront notre action. Nous avons ainsi tracé les grandes lignes des objectifs spécifiques que nous viserons au cours des cinq prochaines années et avons aussi porté notre regard vers l'avenir, créant de ce fait une vision du Nunavut pour l'an 2020.*

Les commentaires que vous pourriez formuler sur ce plan sont les bienvenus. Parlez à votre député et partagez avec nous vos idées. Au fil des mois et des années, nous vous ferons rapport sur les progrès réalisés et reverrons nos objectifs avec vous.

Je suis convaincu qu'ensemble nous pourrons vraiment améliorer la vie quotidienne des Nunavummiut, aujourd'hui et dans l'avenir.»



Paul Okalik
Premier ministre
Gouvernement du Nunavut

1 Des collectivités en santé

Nous croyons que :

«La santé du Nunavut repose sur celle de chacune de ses collectivités physiques, sociales, économiques et culturelles, et sur la capacité de celles-ci à servir les Nunavummiut dans l'esprit du Inuuqatigiittiarniq, la saine interdépendance entre la pensée, le corps, l'esprit et l'environnement.»

Les principes suivants nous guideront :

- les gens viennent au premier rang;
- les gens sont responsables et répondent de leur propre bien-être;
- le Nunavut a besoin d'offrir des choix et des débouchés qui bâtissent les forces des individus, des familles et des collectivités;
- nous reconnaissons l'existence des défis que posent l'abus des substances, la violence et les malheurs, comme individus, familles et collectivités, et nous leur ferons face;
- la création des capacités des collectivités renforcera le Nunavut;
- le travail conjoint de tous les niveaux de gouvernement renforcera le Nunavut.

En 2020, le Nunavut est un endroit où :

- des collectivités à visage humain, sûres d'elles-mêmes, répondent aux besoins des individus et des familles;
- nous respectons la sagesse développée par nos aînés, examinant et évaluant nos actions à la lumière de ce que le savoir moderne et les façons de faire traditionnelles offrent de mieux;
- des individus et des collectivités bien informés sont en mesure de prendre des décisions en toute responsabilité;
- les Nunavummiut sont propriétaires et assurent la gestion d'une solide économie mixte où les résidents peuvent exercer des choix productifs pour participer à l'économie;
- de solides liens de transport et de communication sont tissés entre les collectivités et avec le sud du Canada, et accroissent l'accès terrestre et maritime des collectivités;
- les conditions sociales et sanitaires, et leurs indices, correspondent ou sont supérieurs à la moyenne canadienne;
- les familles et les individus du Nunavut ont un accès équitable à un éventail de logements abordables;
- le fait d'élever et d'éduquer les enfants, de s'occuper de ceux qui sont dans le besoin, les *Ilagiinniq* (liens de parenté) et les *Inuuqatigiinniq* (liens avec la collectivité), s'insèrent dans un processus communautaire collectif;
- nous jouissons, dans nos collectivités, d'un environnement pur et naturel, sur mer et sur terre, et nous en assumons la gestion.

Au cours des cinq prochaines années, les Plans de développement des ministères ainsi que leurs activités auront, comme priorités, la réalisation des objectifs suivants :

- engager et nourrir un dialogue avec la population sur les questions reliées au logement, tout en élaborant et mettant en oeuvre des plans à court et long termes pour remédier aux carences en matière de logement, ce qui constitue l'un des deux engagements primordiaux du mandat du présent gouvernement;
- faire une évaluation des dépenses engagées au titre des systèmes judiciaire et pénitentiaire, évaluer les possibilités de programmes de rechange et mettre en place des plans à long terme;
- développer, avec nos partenaires des revendications territoriales, une nouvelle Loi sur la faune qui reconnaîtra le régime de gestion partagée de nos ressources;
- recruter, former et retenir du personnel dans le domaine de la santé et des services sociaux, avec effectifs complets, dans toutes les collectivités et tous les établissements;

- sous le leadership des ministères du Développement durable, du Gouvernement communautaire et des transports, et de la Santé et des Services sociaux, travailler avec les collectivités pour :
 - établir au sein de chaque ministère du Nunavut les aptitudes nécessaires pour appuyer la création des capacités des collectivités;
 et, pour chaque collectivité :
 - créer un *Plan des capacités* en vue de développer et d'appuyer la population, les atouts et les autorités nécessaires pour y apporter force et diversité;
 - développer et maintenir des *Plans de bien-être*, identifier les forces, les lacunes et les besoins;
 - créer des plans à long terme pour soutenir et améliorer les ressources et l'accès de la collectivité pour chaque besoin identifié de la collectivité;
 - créer et maintenir une *Stratégie économique* pour le Nunavut, et prendre des mesures d'appui et de financement des collectivités et des programmes de manière compatible avec ces plans;
- développer et mettre en oeuvre une stratégie de bénévolat pour l'ensemble du Nunavut.

2 *La simplicité et l'unité*

Nous croyons que :

«La simplicité dans les procédures gouvernementales favorise l'accès pour tous, rend les tâches plus cohérentes et plus réalisables, et encourage la participation.»

Les principes suivants nous guideront :

- les Qaujimagatuqangit inuit nous fourniront le contexte dans lequel nous développerons un gouvernement ouvert et responsable;
- par le développement de programmes et de services équitables, compréhensibles et facilement accessibles, nous encouragerons la participation de la population et créerons un sens des responsabilités;
- toutes les activités et dépenses doivent avoir une fin productive;
- la simplicité ne signifie pas l'uniformité - une diversité d'approche peut s'appuyer sur des forces, des ressources et des manières uniques de faire les choses;
- les membres de l'Assemblée législative seront respectés comme sources importantes de l'opinion des collectivités;
- la coopération constituera la norme de fonctionnement à chaque niveau.

En 2020, le Nunavut est un endroit où :

- le gouvernement du Nunavut mène ses affaires dans la transparence et l'honnêteté, encourageant la participation de la population;
- les structures et les activités du gouvernement servent les besoins du Nunavut, avec l'usage le plus efficace des ressources;
- l'inuktitut, sous toutes ses formes, est la langue de travail du gouvernement du Nunavut;
- il y a, dans tout le Nunavut, égalité des chances dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la santé et de la justice, ainsi que dans tous les autres services;
- une population bien informée a relevé les défis et assumé les responsabilités d'une collectivité active;
- les collectivités jouissent d'un accès facile aux représentants du gouvernement, ainsi qu'à l'information et aux services gouvernementaux.

Au cours des cinq prochaines années, les Plans de développement des ministères ainsi que leurs activités auront, comme priorités, la réalisation des objectifs suivants :

- abolir, consolider ou intégrer les structures gouvernementales inutiles;
- créer un processus simple, opportun et étendu de création et de modification des lois, en ayant recours au forum que constitue une Commission de réforme du droit;

- permettre à la population un large accès à la totalité des lois, aux politiques et formulaires gouvernementaux, ainsi qu'aux renseignements sur les programmes du gouvernement en anglais, en français et en inuktitut sous toutes ses formes;
- rédiger et tenir à jour des politiques simples et compréhensibles pour chaque ministère du gouvernement;
- créer un fuseau horaire unique;
- reconnaître le besoin d'appuyer les Nunavummiut dans chaque groupe d'âge pour assurer leur participation à la vie de la collectivité et à celle du Nunavut;
- oeuvrer dans le cadre de la revendication territoriale et avec les organisations liées aux revendications territoriales en vue d'une meilleure utilisation et d'un meilleur partage des ressources au Nunavut, tout en remplissant les objectifs et obligations des revendications territoriales;
- développer une politique de mesures d'encouragement aux entreprises du Nunavut, avec nos partenaires des revendications territoriales, en incorporant toutes les exigences de l'Article 24;
- développer et mettre en oeuvre un protocole d'entente avec la Nunavut Tunngavik Inc., définissant les buts et processus communs;
- travailler avec les autres intervenants du Nunavut à la simplification et à l'amélioration de l'accès aux programmes d'appui aux entreprises.

3 *L'autonomie*

Nous croyons que :

«Nous sommes tous, à titre individuel, responsables de notre propre vie et responsables également, par nos efforts et activités, de la satisfaction des besoins de nos familles et collectivités.

En tant que collectivités et en tant que gouvernement également, nous sommes liés les uns aux autres et dépendons des uns et des autres, pour prendre soin de ceux et celles qui sont dans le besoin, définir des objectifs communs et obtenir les ressources nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Comme Nunavummiut, nous comptons subvenir à nos propres besoins et apporter notre contribution au Canada grâce au potentiel de notre territoire, au développement responsable de nos ressources et à l'apport de nos peuples et cultures.»

Les principes suivants nous guideront :

- nous travaillerons selon nos moyens;
- nous incorporerons des activités et valeurs traditionnelles à de nouvelles stratégies pour participer activement au développement de nos ressources économiques;
- nous bâtirons sur nos forces, en respectant et en soulignant les éléments uniques de notre population, de nos collectivités, ainsi que de l'environnement et de l'économie du Nunavut;
- les résidents et résidentes du Nunavut doivent se voir offrir toutes les chances de pouvoir profiter des dollars publics dépensés au et par le Nunavut;
- un engagement ferme et enthousiaste envers l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut constituera la norme;
- le Nunavut peut apporter sa contribution, et l'apportera effectivement, à notre pays comme participant convaincu et actif à la vie canadienne, et au monde circumpolaire comme voisin actif de l'Arctique.

En 2020, le Nunavut est un endroit où :

- le gouvernement du Nunavut s'acquitte de ses obligations aux termes de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut dans un esprit d'active collaboration;
- les individus peuvent compter sur des perspectives de croissance personnelle au sein des collectivités du Nunavut;
- les Nunavummiut profitent activement d'un nombre croissant de débouchés économiques et présentent un faible degré de dépendance au gouvernement;
- une société bien informée prend des décisions pour elle-même, la famille et la collectivité;
- l'accès aux programmes et services se fait en douceur, de façon simple, compréhensible et efficace;

- le Nunavut jouit d'une prospérité croissante tout en demeurant exempt de dettes;
- le Nunavut est un participant actif et respecté sur les scènes nationale et internationale.

Au cours des cinq prochaines années, les Plans de développement des ministères ainsi que leurs activités auront, comme priorités, la réalisation des objectifs suivants :

- faire la révision des questions relatives ou connexes au soutien du revenu, pour parvenir à des engagements communs, puis mettre en oeuvre un programme révisé, instaurant des mesures incitatives pour que les individus et les familles parviennent à l'autonomie;
- remplir les engagements du gouvernement d'offrir de l'emploi aux collectivités décentralisées;
- travailler avec l'Association des municipalités du Nunavut et rédiger une nouvelle législation en matière municipale qui répondra au besoin de choix et de débouchés locaux en matière de gouvernance;
- développer et mettre en oeuvre des systèmes de surveillance et d'évaluation des programmes gouvernementaux du Nunavut et ce, à tous les niveaux;
- développer le marché de l'emploi local, et renforcer et appuyer les organisations et entreprises locales tout en faisant la promotion d'une compétition efficace;
- conclure des ententes avec le gouvernement du Canada en vue d'investissements publics d'infrastructure dans des secteurs-clés (connectivité, chemins, quais, géoscience, cartographie);
- amener au Nunavut, ou réviser et renégocier, toutes les fonctions gouvernementales confiées par contrat au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest le 1er avril 1999;
- commencer des négociations en vue de conclure, avec le gouvernement du Canada, des ententes pour assurer au Nunavut une part équitable de ses ressources marines et terrestres, et pour régir les régimes d'allocations et de redevances;
- oeuvrer en vue de permettre au Nunavut de prendre sa place et de développer son rôle comme partenaire actif, articulé, patient et conciliant au Canada et dans le monde circumpolaire;
- créer une fonction publique efficace, fonctionnelle et qualifiée, réceptive aux besoins de la population qu'elle dessert et de plus en plus représentative de la population du Nunavut.

4 *L'apprentissage continu*

Nous croyons que :

«Pour réaliser les rêves du Nunavut, nous devons tous développer une écoute attentive et bien apprendre en vue d'acquérir les compétences qui nous sont nécessaires pour accroître notre indépendance et notre prospérité.»

Les principes suivants nous guideront :

- la valeur de l'enseignement et de l'apprentissage doit être reconnue à tous les niveaux et ce, des sources tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos collectivités;
- apprendre est le processus de toute une vie;
- l'égalité des chances et l'universalité d'accès dans tout le Nunavut sont des conditions fondamentales à notre succès;
- il est important de reconnaître tous les professeurs potentiels dans nos collectivités, en commençant par les aînés et les familles;
- la connaissance de la terre et de la langue, ainsi qu'une fierté respectueuse de nos cultures et de nos langues jouent un rôle fondamental chez les adultes et les enfants;
- notre système d'éducation doit s'édifier dans le contexte des Qaujimajatuqangit inuit;
- le respect de la personne constitue le fondement d'un apprentissage efficace et d'un milieu de travail sain.

En 2020, le Nunavut est un endroit où :

- notre population s'adapte bien au changement et réserve un bon accueil aux nouvelles compétences, tout en préservant sa culture, ses valeurs et sa langue d'origine;
- nous sommes une société bilingue parfaitement fonctionnelle, en inuktitut et en anglais, respectueuse et engagée envers les besoins et les droits des Francophones, et faisant preuve d'une capacité croissante à offrir une participation en français;
- nous avons une main-d'oeuvre représentative dans tous les secteurs;
- des programmes éducatifs sont offerts de façon stratégique, en se fondant sur les besoins de chaque collectivité;
- il existe un ensemble complet de programmes éducatifs étroitement liés, offrant aux individus un accès continu à tout l'ensemble;
- des professionnels inuit dans tous les domaines ont reçu un soutien dans leur formation et exercent leur leadership dans nos collectivités;
- notre histoire et nos réalisations ont été conservées et reconnues dans les livres et les oeuvres d'art, dans des histoires enregistrées, dans les lieux d'éducation, et dans les connaissances communes de notre peuple; nous sommes une source de fierté pour tous les Canadiens et Canadiennes;
- dans nos secteurs forts, nous avons assumé notre leadership au Canada et nous nous sommes portés au-delà des frontières du Nunavut pour offrir et recevoir inspiration et appui, et promouvoir un échange actif d'idées et d'informations.

Au cours des cinq prochaines années, les Plans de développement des ministères ainsi que leurs activités auront, comme priorités, la réalisation des objectifs suivants :

- un effort considérable pour appuyer la formation et l'apprentissage d'une main-d'oeuvre basée au Nunavut, ce qui constitue l'un des deux engagements primordiaux du mandat du présent gouvernement;
- former plus d'enseignants et d'enseignantes pour les niveaux primaire et secondaire au Nunavut;
- former les infirmières et infirmiers au Nunavut;
- offrir des programmes éducatifs pour un large éventail de fournisseurs de services sociaux et de santé;
- améliorer la proportion étudiants/enseignant partout au Nunavut;
- assurer la formation au Nunavut dans tous les métiers;
- répondre à la génération d'utilisateurs passifs de l'inuktitut sous toutes ses formes;
- considérer chaque élément du budget du gouvernement comme un budget potentiel de formation;
- accroître le nombre de diplômés aux niveaux secondaire, collégial et universitaire;
- sous le leadership des ministères des Ressources humaines, de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse, chaque ministère développera et mettra en oeuvre, pour les employés présents et futurs:
 - une stratégie d'appui au Plan d'emploi pour les Inuit;
 - une stratégie pour la formation et l'encadrement étroit sur les lieux de travail, et
 - un programme d'accueil et de langue au Nunavut;
- améliorer les perspectives d'apprentissage au niveau secondaire au Nunavut;
- commencer à rédiger à nouveau le programme scolaire de la maternelle au secondaire, en mettant l'accent sur l'importance de la culture et l'excellence scolaire, en vue de sa complétion dans les dix ans;
- appuyer et améliorer dans nos écoles l'enseignement et l'apprentissage de l'inuktitut, sous toutes ses formes, et l'enseignement des langues en général;
- mettre en place des stratégies de développement des Nunavummiut dans toutes les professions, pour faire partie intégrante d'une main-d'oeuvre résidente.

